

## Olivier Dussopt : « C'est une réforme de gauche »

« Il n'y aura pas de perdants », titre **Le Parisien** qui ouvre ses colonnes au ministre du Travail, dans le cadre de sa Une. Ce dernier présente une nouvelle fois les enjeux de la réforme des retraites, mais revient aussi sur la loi « plein-emploi », et la loi immigration. Olivier Dussopt rappelle que la réforme est « nécessaire et urgente pour l'équilibre du système en 2030 ». « Cela n'empêche pas qu'on entende les propositions, les interrogations et les inquiétudes », explique-t-il assurant que le texte a déjà évolué. Si la réforme ne permet plus le retour à l'équilibre, même avec un léger déficit de 300 ou 400 M€ en 2030, « ce n'est pas comparable avec un déficit de 13,5 Mds€ ». « Il manquerait 700 millions... On les trouvera », assure le ministre. Sur un CDI sénior, il explique que le sujet est complexe, qu'il faudra vérifier le coût d'une telle mesure et l'effet d'aubaine qu'elle peut offrir aux entreprises. Ils réfléchissent aussi à d'autres mesures pour les seniors. Olivier Dussopt assure qu'il « n'y aura pas de perdants », « car les pensions ne baisseront pas ». Pour lui, c'est « une réforme de gauche qui aurait pu être portée par un gouvernement social-démocrate ». Le ministre évoque ensuite la loi consacrée au « plein-emploi », il la présente et détaille France Travail. « La situation est tellement mauvaise qu'on ne peut que faire mieux », analyse-t-il sur le RSA. Il revient sur les autres volets de la loi, dont les accidents du travail. Il va, par ailleurs, « obliger les employeurs à déclarer les accidents mortels à l'inspection du travail ». Interrogé sur la semaine de 4 jours, qu'expérimente Gabriel Attal, il explique qu'il ne veut « ni l'empêcher ni l'obliger ». « Il faut que ce soit un outil à la disposition des entreprises et des administrations ». Sur l'immigration et le titre de séjour, Olivier Dussopt assure qu'il n'y a pas d'appel d'air possible. « Il s'agit avant tout d'une mesure de lutte contre le travail illégal ». (**Le Parisien, p.2**)